

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 18 (1873)
Heft: 19

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 19.

Lausanne, le 2 Octobre 1873.

XVIII^e Année.

SOMMAIRE. — Société militaire fédérale. — † Frey-Hérosée. — Manœuvres d'automne 1873 de la 29^e division allemande. — Nouvelles et chronique.

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE.

Ainsi que nous l'avons annoncé, nous commençons aujourd'hui la publication de quelques-uns des travaux présentés à la dernière réunion générale d'Arau. Voici d'abord le rapport d'office de M. le major fédéral de Hallwyl, rapporteur du comité :

Chers camarades ! Je dois commencer par des excuses à deux égards : D'abord mon rapport sera particulièrement court, puis parce qu'il s'écartera des formes ordinaires et des prescriptions des statuts. Je me propose entr'autres, au lieu de vous soumettre le rapport habituel sur le développement de notre militaire et sur l'activité des sections pendant les deux années écoulées, d'aborder quelques points qui nous touchent de près soit comme société soit comme individus.

A la question : « Quels sont nos points principaux d'infériorité (car nous en avons d'autres encore) vis-à-vis des armées voisines, d'Allemagne, par exemple », je réponds :

En ce qui concerne les troupes : Manque de pratique des formes tactiques, et, dans l'infanterie, manque en outre de pratique dans l'usage de son arme.

En ce qui concerne les officiers : La non-existence d'un corps d'officiers en temps de paix. Il nous manque l'embrigadement fixe, l'organisation active, la cohésion permanente. Même aujourd'hui ici, nous figurons comme membres d'une société ; nous formons une libre assemblée, dont le caractère civil n'est pas altéré par l'uniforme que nous portons.

Ces inconvénients sont inhérents à nos institutions politiques, que je n'attaque pas. Une révision constitutionnelle n'y parerait que très-incomplètement. On ne peut pas les écarter tout-à-fait.

Dans cette situation, quelle est la tâche de l'officier ? Quelle est la tâche qui incombe à chacun d'eux dès qu'il revêt l'uniforme et qu'il doit s'appliquer de toutes ses forces à résoudre ? Je crois pouvoir la résumer en ces termes : Nous devons chercher à remplacer par le caractère et par le savoir tout ce qui nous manque à d'autres égards.

Atteindre ce but n'est pas impossible, si la volonté pour cela ne fait pas défaut, comme malheureusement il y en a des indices en différents endroits. Je place le caractère, l'élément moral au plus noble rang des facteurs du succès. Il ne m'appartient pas de vous faire une conférence à ce sujet. Chacun de nous doit ou devrait être au clair sur ce point.

Le savoir, les connaissances scientifiques, nous nous les procurons en partie par ordre, en partie volontairement. Sous le premier rap-